



Avis de Soutenance

Monsieur Jean-Claude RENOU

Droit – E2DSP Toulouse

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés :

La production de la politique militaire aéronautique de la France sous la IV^{ème} République

dirigés par Madame Anne MANDEVILLE

Soutenance prévue le **vendredi 22 mars 2024 à 14h30**

Lieu : Université Toulouse Capitole

Salle des Thèses

Composition du jury proposé

Mme Anne MANDEVILLE	Université Toulouse Capitole	Directrice de thèse
Mme Jenny RAFLIK	Université de Nantes	Rapporteur
M. David CUMIN	Université Lyon 3	Rapporteur
M. Jean-Pierre MARICHY	Université Toulouse Capitole	Examineur
M. Pierre JOURNOUD	Université Paul Valéry Montpellier 3	Examineur
M. Matthieu CHILLAUD	HEIP	Examineur

Mots-clés : Armées, Aéronautique militaire, IV^{ème} République, Forces aériennes stratégiques, Guerre de Suez, Conflits postcoloniaux

Résumé :

Cette thèse porte sur l'analyse des processus, des structures et des principaux acteurs qui ont conduit à l'élaboration et à la prise de décision politico-militaire sous la Quatrième République, lors de trois événements qui ont marqué le déroulement des politiques intérieure et extérieure de la France dans un domaine régalien, celui de la défense nationale. Dans ce que l'on doit qualifier de trois études de cas, nous avons retenu deux types de situation : en premier lieu la réponse à des situations de crise, qui ont généré des interventions militaires réalisées principalement par l'Armée de l'air, en Égypte (1956) et en Tunisie (1958), et en second lieu l'élaboration d'une politique militaire à long terme destinée à bâtir une force de dissuasion nucléaire nationale, les Forces aériennes stratégiques (FAS). Les interventions effectuées en Égypte dans la zone du canal de Suez en octobre-novembre 1956, au sein d'une coalition franco-britannique, ont été les conséquences de l'interférence de plusieurs zones conflictuelles : le champ de la Guerre froide, celui du conflit israélo-arabe et celui de la décolonisation concernant la Grande-Bretagne au Moyen-Orient et la France au Maghreb. Le raid aérien qui a été entrepris en Tunisie le 8 février 1958 sur un village à la proximité de la frontière avec l'Algérie, et où étaient basées des troupes de l'ALN, a conduit, notamment, à une crise politique majeure débouchant sur la chute de la IV^e République et l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle. Concernant le projet de réalisation des Forces Aériennes Stratégiques, l'analyse a porté non seulement sur les prémices et la genèse des deux types de vecteurs - bombardier supersonique et missile balistique – mais également sur les programmes (bombes et ogives) dérivés du programme nucléaire civil décidé en 1952. Ces études de cas ont été menées à l'intérieur des cadres d'analyse de la science politique : tout d'abord avec certains outils d'analyse des politiques publiques, en étudiant les programmes d'action gouvernementaux dans le domaine régalien de la défense nationale, étroitement lié à la politique étrangère, et ceci dans un secteur particulier, celui de l'aéronautique et du nucléaire militaire. La réflexion s'insère également à l'intérieur de l'étude sociopolitique des organisations étatiques, notamment le système militaire et les relations civilo-militaires. La thèse apporte également à la réflexion dans le domaine des institutions politiques : la question du lien entre le type de régime (notamment du point de vue des équilibres institutionnels) et la politique publique est un champ bien connu, et notamment en France en termes comparatifs entre le régime de la 4^e et celui de la 5^e. La thèse permet de réexaminer cette problématique au travers d'une politique publique majeure. Enfin il a fallu également tenir compte du contexte international et des relations internationales, en appliquant notamment notre réflexion aux systèmes d'alliance ou de coalition.